

Élément technique	Sous-élément technique	Constat				
		Neuf <input checked="" type="checkbox"/>	Rénovation <input checked="" type="checkbox"/>	MI <input checked="" type="checkbox"/>	Collectif <input checked="" type="checkbox"/>	Tertiaire <input type="checkbox"/>
VMC SF	Rejet d'air vicié	La gaine souple de rejet de l'air extrait non raccordée sur l'extérieur donne dans les combles perdus.				

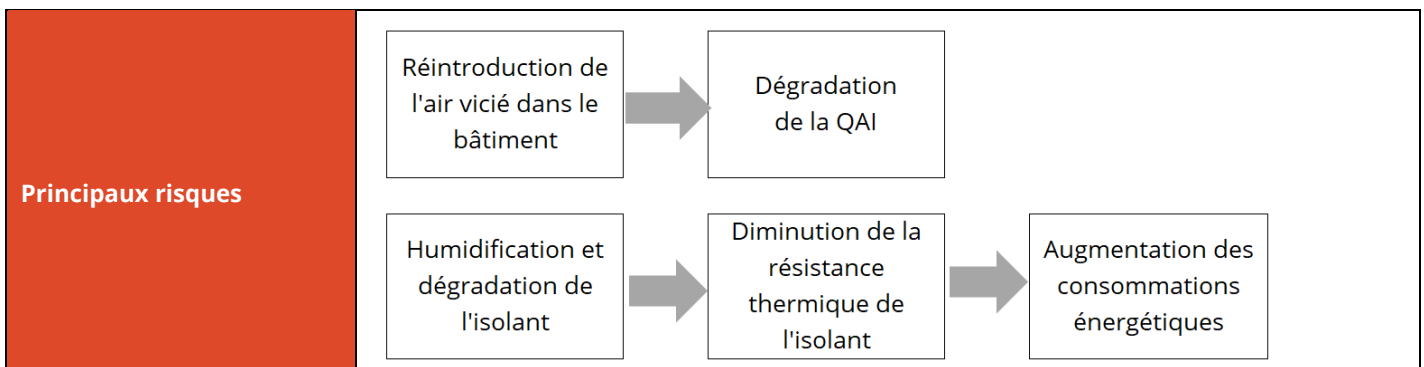


Cause technique

Aucune sortie en toiture n'a été réalisée ou prévue lors de l'installation de la VMC.

Origines Conception Exécution Exploitation

Méconnaissance ou négligence de la part de l'installateur.
Absence ou non respect des procédures qualité en phase conception et exécution.



Solution corrective et / ou préventive	- Positionner la gaine de rejet d'air extrait à l'extérieur en toiture.
---	---



Exemples de bonnes pratiques

Photo ci-contre :
La gaine de rejet de l'air extrait est correctement raccordée en toiture du garage sur l'extérieur.

Extrait des Recommandations professionnelles RAGE : VMC simple flux en habitat individuel - février 2013) - §10. La sortie en toiture

L'air extrait doit être rejeté à l'extérieur du logement de façon à éviter la reprise d'air vicié par les ouvrants et les entrées d'air.

Le rejet dans les combles perdus, le garage ou le vide sanitaire est à proscrire.

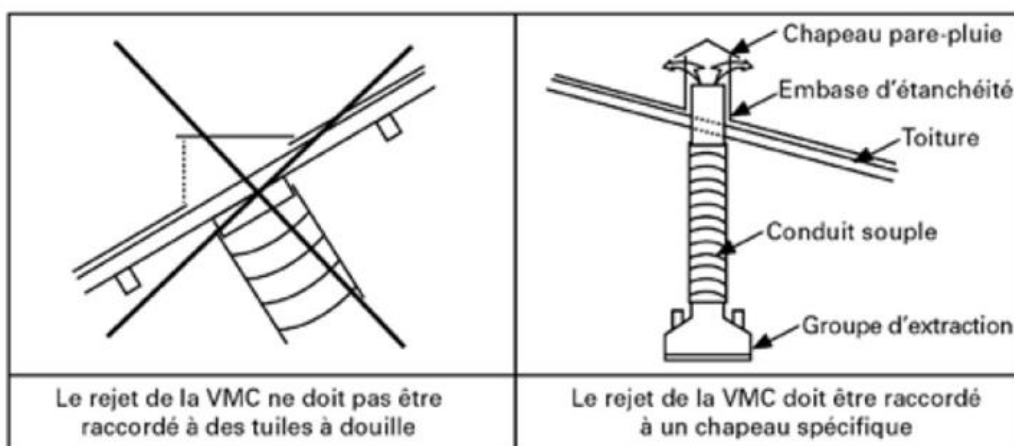
Les diamètres de la sortie en toiture et du conduit d'extraction de l'air vicié doivent être identiques pour éviter toute perte de charge excessive.

Le rejet de la VMC doit être raccordé à un chapeau spécifique et l'étanchéité doit être assurée.

Les tuiles à douille avec lanterne et les chatières en diamètre de raccordement inférieur ou égal à 125mm ne doivent pas être raccordées au refoulement de la VMC.

Le rejet doit être placé dans le tiers supérieur de la toiture.

Règles de l'art :
 (Recommandations professionnelles RAGE, etc.)



Raccordement du refoulement de la VMC